



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du :	27/08/2025
A :	18h00
Fin :	22 Heures
Présidence :	CHARRAUD Clémentine
Présents :	Mme DAMOURETTE Marjorie, Mr Thomas SORRENTINO.

Après étude des équipes engagées et en fonction de leur répartition géographique, la Commission décide d'articuler le Championnat de D4 avec 4 poules de 10 et 1 poule de 11.

COMPOSITION DES POULES D4 (validé par le CD du 26/08/2025)

D4 POULE A
AV ST VALENTIN 2
FC VEUIL
US REUILLY 3
FC LEVROUX 3
US BOUGES LE CHATEAU 1
US VOUILLOIN 1
AS ANJOUIN 1
SC ISSOUDUN 1
LINIEZ AC 1
SC VATAN 4

D4 POULE B
PAT. AMBRAULT 2
ECL ST CHRISTOPHE DE CX 2
E.ST GENOU/PALLUAU 2
FC LEVROUX 2
LA VICQUOISE VICQ S/NAHON 1
E.S VINEUIL BRION 2
FC DU FONTCHOIR CX 1
FC DEOLS 4
US ARGY 1
E. ARPHEUILLES CLION SAULNAY 2

D4 POULE C
AC ES SAZERAY VIGOULANT 1
US MONTGIVRAY 3
E. FC2S / NOHANT VICQ 2
E. MOSNAY -MERS- BVN 3
SS CLUIS 2
E. MONTCHEVRIER 1/ AIGURANDE 4
AS JEU LES BOIS 2
FOOTBALL CLUB BRIANTES LACS 1
JS PRUNIER 1
ES ETRECHET 2

D4 POULE D
US SAINT MAUR 3
AS MARON 2
FC2MT 3
JL VAL DE CREUSE POULIGNY ST PIERRE 2
US VILLEGOUIN 1
USB VENDOEUVRES 2/ ACS BUZ 3
AC VILLERS 2
A.S. ST LACTENCIN 2
AS NIHERNE 2
US VILLEDIEU 3
US ARGY 2

D4 POULE E
PARNAC V.A. 2
SS BELABRE 2
FC VALP36 3
E. LE PONT CHRETIEN ST MARCEL 2
US CIRON 1
US TILLY 1
AIGURANDE 3
US 2R
FC DE LA MARCHE OCCITANE 3
FC SSRP 2



Descentes D3

CALENDRIER D4

Concernant les Poules de 10 :

Dates matchs « Aller »

J1A : 11/01/26
J2A : 26/04/26
J3A : 07/09/25
J4A : 21/09/25
J5A : 05/10/25
J6A : 19/10/25
J7A : 02/11/25
J8A : 09/11/25
J9A : 23/11/25

Date matchs « Retour »

J18 1R : 31/05/26
J10 2R : 12/04/26
J11 3R : 24/05/26
J12 4R : 03/05/26
J13 5R : 22/02/26
J14 6R : 08/03/25
J15 7R : 15/03/26
J16 8R : 22/03/26
J17 9R : 29/03/26

Les calendriers seront publiés sur le site du District prochainement, la date de reprise de championnat est fixée le 7 septembre.

ENGAGEMENTS COUPE DE L'INDRE

Clubs engagés (68) :

As Brion, As Ingrandes, ASC Chabris, ACS Buzancais, Patriote Ambrault, AS Ardentes, E. Arpheuilles/Clion, Azay le Ferron, FC Bas Berry, SS Belâbre, US Bouges, BVN, US Ciron, SS Cluis, AS Coings/Cere, CX Fontchoir, FC Diors, SS Ecueillé, E. Palluau/St Genou, E. Vineuil/Brion, ES Etrechet, FC Levroux, Fc Luant, FCMO, FC Déols, FC Etoile Cx, FC2MT, FC SSRP, FC Valp36, FC2S, SA Issoudun, AS Jeu les Bois, LM36, AS Maron, US Montierchaume, AS Niherne, AAE Nohant/Vic, AC Parnac VA, US Le Poinconnet, Le Pont Chrétien, ES Poulaines, JLVC Pouligny St Pierre, SC Tendu, ES Sazeray-Vigoulant, SC Issoldunois, SC Segry, SPC Vatan, AC St Août, AS St Gaultier/Thenay, AS St Lactencin, A St Valentin, FC Tournon, EGC Touvent Cx, US Aigurande, Us Argy, US Brenne Vendoeuvres, US Gâtines, US Le Blanc, US Montgivray, US Reuilly, US St Maur, USAP, US2R, US La Châtre, Vicq/Nahon LV, US Villedieu, AC Villers, US Vouillon.

Tirage de la coupe de l'Indre le Mercredi 3 Septembre à 18h30 au District de l'Indre.

Les clubs encore qualifiés en coupe de France et coupe du Centre seront exemptés ainsi que les clubs régionaux.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District de l'Indre de Football (secretariat@indre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition

- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

La Présidente de la CS,
C. CHARRAUD

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'C' followed by a series of loops and a horizontal stroke at the end.